



Le Patriote

ST-PIERRAIS

25 Centimes le numéro.

JOURNAL DU SAMEDI

25 Centimes le numéro.

ABONNEMENTS	Saint-Pierre, Un an.	12 fr. 00
	Six mois.	6 00
Outre-mer, Un an.	15 00	
	Six mois.	8 00

ADMINISTRATION
Rue GERVAIS, en face le Lavois Public.

INSERTIONS:
Annonces, la ligne _____ 6 fr 30
Réclames, — 1 00

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL.

Le dimanche 5 avril prochain, auront lieu les élections pour le renouvellement par moitié du Conseil général. Quatre sièges sont vacants à St-Pierre, un à l'île aux Chiens et un à Miquelon.

Il ne semble pas qu'au présent que la lutte doive être chaude. Le départ de M. H. Roberdeau, qui nous assure la neutralité de l'administration, fait que c'est sur le terrain des intérêts de St-Pierre et rien que sur le terrain des intérêts de St-Pierre que les concurrents se livreront bataille. Il n'y aura désormais plus de personnalités en jeu et la majorité actuelle de l'Assemblée locale va perdre une de ses plus belles cartes: nous ne connaissons ni M. Feillet ni M. Bergès et ou ne pourra que très difficilement persuader au suffrage universel que nous leur réservons une opposition systématique.

Nous tenons au contraire, à déclarer dès à présent que c'est contre M. H. Roberdeau seul que nous avons pris les armes et que M. H. Roberdeau disparaissant de la scène, nous nous empressons de les déposer.

Nous aimons notre pays et nous savons trop ce que lui ont coûté les divisions de ces dernières années pour ne pas contribuer dans la mesure des concessions possibles à les effacer pour jamais.

NOUVELLE ADMINISTRATION

Par le dernier courrier, est arrivé M. Bergès notre nouveau directeur de l'intérieur, que nous aurions eu quinze jours plus tôt, si la compagnie du vœu postal avait eu pour la circonstance la gracieuseté de retarder le départ du *Saint-Pierre* d'une douzaine d'heures comme on le lui

demandait. Mais il faut s'habituer bon gré mal gré aux aménités de nos voisins et surtout ne pas perdre de vue que chez eux les intérêts passent avant la condescendance et que leur soi-disant affabilité s'éclipse devant leur esprit de lucre. C'est ainsi qu'il nous a été rapporté qu'à son dernier voyage le *Saint-Pierre* avait le pont, le fumoir et le salon complètement encombrés de marchandises et par cela inaccessibles aux passagers. Il est heureux qu'une fois en passant notre nouveau directeur ait constaté un échantillon du sans gène britannique.

Quinze jours plus tôt, quinze jours plus tard, la Direction de l'intérieur a un nouveau Chef, et, nous l'espérons, les affaires auront une nouvelle et plus saine impulsion, qui amènera forcément des rapports de bonne entente. M. Bergès possède déjà à son avantage une physionomie sympathique et distinguée qui lui conciliera beaucoup de gens à première vue. Ceux qui ont eu occasion d'entrer en relations avec lui, sont d'accord pour rendre justice à sa courtoisie et aux manières affables dont il use envers les uns et envers les autres sans distinction. Nous pouvons dire que c'est là un heureux présage pour ses administrés et qu'une pareille attitude fera contraste avec ce qui se passait précédemment.

Quant à nous, nous pouvons affirmer parce que nous l'avons prouvé, que nous ne sommes pas une opposition brouillonne et de parti-pris et que l'hostilité dont nous nous sommes faits et les interprètes et les champions, ne visait que les personnalités de MM. de Lamothe et Roberdeau, qui ont récolté ce qu'ils avaient semé. Ceux-ci disparaissant, nous sommes tout disposés à prêter notre concours à la bonne marche des affaires et à l'apaisement de cette animosité qui n'a point été notre œuvre mais dont nous avons été obligés de subir les conséquences.

C'est donc avec des souhaits de bienvenue et un véritable sentiment de soula-

gement que nous accueillons la nouvelle administration à laquelle il serait injuste de tenir rancune et de faire supporter le mécontentement né de la mauvaise gestion de sa devancière.

NOTRE NOUVEAU GOUVERNEUR
MONSIEUR FEILLET.

On ignore encore quand M. Feillet, notre nouveau gouverneur viendra au juste prendre possession de son poste. Tout ce que l'on sait c'est qu'il est en France depuis quelque temps et qu'aussitôt que sa santé le lui permettra il se mettra en route pour notre colonie.

Quoique jeune, M. Feillet qui a déjà une carrière administrative de plusieurs années est au courant des gens et des choses qui nous intéressent. Il a, nous assure-t-on, été chef de cabinet de M. Floquet, sous-préfet à Dunkerque et enfin directeur de l'intérieur à la Guadeloupe. Des journaux qui lui sont opposés, veulent nous en faire une sorte d'épouvantail en nous le dépeignant comme un homme violent et autoritaire, incapable de la moindre conciliation. Il n'est pas besoin de dire que nous sommes en garde contre de telles insinuations dont le caractère ne nous échappe pas. Nous n'avons point en effet à nous préoccuper des démêlés de M. Feillet à la Guadeloupe, où nous savons l'administration très difficile à raison de l'antipathie des races entre elles. Ici, il n'y a ni blancs ni noirs, ni mulâtres, ni jaunes. Il n'y a que des Français et de bons républicains, qui ne demandent qu'un peu d'égalité et de liberté. Nous n'appréhendons par conséquent nullement la venue de M. Feillet; au contraire nous sommes heureux d'avoir affaire à un homme qui gouvernera par lui-même et nous sommes persuadés que la surprise nous sera des plus

agrables. Il vaut mieux à notre point de vue avoir un administrateur qui se tienne à sa place, que subir, comme nous venons de le faire, les incertitudes d'un homme oscillant sans direction. Quant à la bonne ou mauvaise impression que l'on croit nous produire, nous en faisons peu de cas et nous savons à quoi nous en tenir à cet égard et par comparaison.

Jamais en effet un administrateur n'est entré en fonctions avec autant de popularité que M. Roberdeau; on peut dire qu'il n'avait que des amis et point d'adversaires, Commissaire de l'inscription maritime, M. Roberdeau s'était acquis la réputation de savoir faire plaisir à tout le monde; directeur de l'intérieur et Gouverneur p. i. il n'a même pas pu donner satisfaction à ses amis; disons mieux il n'a fait que les mécontenter et augmenter le nombre de ses adversaires, au point que l'on se demande aujourd'hui où sont ses partisans. Comment M. Roberdeau en est-il arrivé à cet isolement? Par une bonhomie de mauvais aloi vite dévoilée par des actes contraires. Et dire que M. Roberdeau serait au comble de ses désirs et de ses rêves et de ceux de sa famille, s'il avait voulu aller tout bonnement son chemin droit et ne point s'acharner contre Pierre ou Paul, contre des gens qui ne demandaient rien que de juste et d'équitable. Il ne l'a point voulu, il en supporte aujourd'hui les conséquences sans avoir abattu ses adversaires qui jouissent de la considération générale malgré lui.

Ces faits passés ne nous prouvent-ils pas que la réputation ne prouve pas grand' chose et que c'est à l'œuvre que l'on reconnaît l'artisan; la preuve contraire nous la relevons dans la sévérité et la raideur du commandant la Roncière, qui a laissé le meilleur souvenir de son administration et qui a le plus contribué à la prospérité de St-Pierre. Souhaitons en terminant avec la conviction de voir réaliser notre vœu, que M. Feillet soit aussi juste, aussi énergique et aussi entreprenant, tout en ayant le libéralisme d'un bon Républicain de 1891.

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE.

Nous n'exagérons pas lorsque nous assurons samedi que la soirée organisée par la Société Artistique réunirait dans la grande salle du Joinville la population Saint-Pierraise tout entière. Pauvres et riches, marins et armateurs, ouvriers et patrons ont eu à cœur de contribuer au succès de cette fête de charité. C'est dire qu'électrisés par la présence d'un auditoire aussi nombreux que sympathique les ac-

teurs ont fait merveille et ont été sans exception salués d'applaudissements chaleureux.

Nous n'adresserons pas de félicitations individuelles; il nous faudrait une page du journal pour complimenter chacun suivant ses mérites, mais nous avons le devoir de proclamer que la Société Artistique s'est montrée, en cette circonstance, digne du titre qu'elle a pris et que désormais, pour conserver la faveur du public, il lui suffira de se maintenir à la hauteur qu'elle a su du premier coup atteindre.

Allons, jeunes gens, vous ne pouvez pas rester en aussi bon chemin! En avant! Et, du reste, maintenant que vous nous avez donné une représentation, nous en voulons d'autres.

F. C.

PROCÈS DE PRESSE.

« La lettre à Bomboula » a valu à M. le docteur Renault six jours de prison et quatre cents francs d'amende et à M. Lemoine notre propriétaire-gérant, deux cent cinquante francs d'amende qui leur ont été infligés mercredi par le Tribunal Criminel de la Colonie faisant l'office de cour d'assises. M. Ludger Laroche a en outre obtenu ainsi qu'il le demandait un franc de dommages-intérêts.

M. le Procureur de la République a saisi cette occasion pour attaquer violemment notre feuille. Il ne lui a pas été répondu et pour cause, par M^e François Couturier, défenseur des prévenus. Mais ici nous sommes chez nous et dans un très prochain numéro nous dirons ce que nous pensons de l'attitude du chef du parquet de St-Pierre à l'égard du *Patriote*. Nous en avons été d'autant plus surpris que jamais depuis que le *Patriote* est fondé nous n'avons cherché à être désagréables à M. M. Caperon et que par suite nous étions en droit d'attendre autre chose.

Nous apprenons que M. le docteur Renault s'est pourvu en cassation dès hier vendredi.

COMMISSARIAT DE LA MARINE.

Nous apprenons avec plaisir que M. Willotte, Trésorier-Payeux par intérim, aide-commissaire de la Marine, est porté cette année, sur le tableau d'avancement pour le grade de sous-commissaire.

M. Willotte n'a que vingt sept ans.

ADMINISTRATION DE L'INTÉRIEUR.

M. Théophile Bergès, Directeur de l'Intérieur, est arrivé dans la colonie par le courrier du 21. Il a pris immédiatement possession de son poste.

CALE CENTRALE.

Depuis que la cale centrale est passée au service local elle nous semble singulièrement négligée. En plusieurs endroits ses planches sont brisées ou partiellement arrachées. On risque, surtout le soir, de se casser une jambe si on s'y aventure. Avis à qui de droit.

BULLETTIN COMMERCIAL.

Dimanche dernier est arrivé le premier navire le *Sea Flower*, armateur et capitaine M. Revert, venant de St-Malo avec 186 passagers et des marchandises pour divers. D'après le dire de M. Revert les navires ont eu bon vent tout le temps, sauf la première semaine de mars. Contrairement à ce qui s'est passé l'an dernier, nos navires pêcheurs vont avoir une courte et heureuse traversée. Ainsi lundi le *Louvois* à M. Auguste Lemoine mouillait sur notre rade, suivi de près par la *Croisade* à M. Th. Clément, la *Joséphine* à M. Adam, le *Victor Hugo* à M^e Lechartier, *Eugénie* à M. L. Hubert, la *Rouilleuse* à M. Lechévalier. La grande attraction des arrivages est absorbée par l'attente des vapeurs, *Électrique* et *Château-Laffitte*, attendus, le premier samedi ou dimanche, le deuxième lundi ou mardi. Ces deux navires à passagers vont débarquer près de 2000 hommes qui vont pour quelques jours rentrer à Saint-Pierre toute son activité. Souhaitons que ces arrivages se fassent dans les meilleures conditions.

SOCIÉTÉ MUSICALE.

La Société Musicale regrette que le *Patriote* n'ait pu paraître à son jour habituel pour faire connaître le programme qui aura été exécuté à la grand'messe de Pâques. En amateur de musique nous apporterons notre appréciation sur les résultats acquis cet hiver, bien que la Société ne soit composée que de cuivres et de boum boum.

V. L.

M. LUDGER LAROCHE.

Décidément sur la fin de son règne, M. Ludger Laroche a tenu à faire parler de lui.

Par le dernier courrier, il recevait les palmes académiques.

Mercredi les assises siégaient en son honneur contre le docteur Renault.

Vendredi, la *Feuille Officielle* contenait son discours de bienvenue à son successeur titulaire auquel il avait exprimé les sentiments dont son cœur déborde pour la municipalité.

Nous nous demandons en quoi M. Laroche a tant à se plaindre de la municipalité. Il faudrait préciser; il nous semblerait au contraire que cette dernière aurait de réels griefs à formuler contre sa manière d'administrer.

Nos lecteurs ont déjà été juges des bonnes dispositions de M. Laroche vis-à-vis du Conseil municipal dans deux lettres à sensation insérées à cet effet à la *Feuille Officielle* et dans lesquelles le manque de convenance et de connaissances se coudoient à tout propos.

L'aversion de ce fonctionnaire pour tout ce qui est municipal est telle qu'à la dernière session du Conseil général tout le monde été choqué de son animosité sans raison contre M. Mazier, qu'il a empêché de parler à trois reprises différentes. Il a fallu l'intervention réitérée de M. Dupont pour permettre à M. Mazier de continuer. Et cependant M. Mazier dans la circonstance s'exprimait très posément et d'une manière convenable et très-polie vis-à-vis du représentant de l'administration.

Nous sommes donc obligés de nous rendre à l'évidence et de reconnaître à regret que ce ne sont que des sentiments personnels pour ne pas dire plus qui jouent un si grand rôle dans cette aversion vouée à nos élus municipaux.

Aussi sommes-nous persuadés que M. Laroche ne sera pas le trait d'union des relations qui vont forcément s'établir entre le chef de la municipalité et le nouveau directeur de l'Intérieur: il serait au contraire à craindre, si l'on n'y prend garde que le tempérament rancunier de notre irréconciliable ne soit un obstacle à une bonne entente réciproque.

MOUVEMENTS MARITIMES.

PORT DE SAINT-PIERRE.

ENTRÉES. VENANT DE:

- 22 Sea flower, c. Revert, div. march. 182 passagers. St-Malo.
23 Louvois, c. Beaudouard, sel, et 64 passagers. St-Malo.
24 Croisade, c. Denis, div. march., 59 passagers. St-Malo.
24 Victor Hugo, c. Henry, div. march., 93 passagers. St-Malo.
24 Joséphine, c. Gallais, div. march., 45 passagers. Cancale.

- 25 Marie-Eugénie, c. Chotard, sel et div. march., 71 passagers. St-Servan.
25 Railleuse, c. Chevalier, div. m. St-Malo.
25 Alice-Louise, c. Béchet, hareng salé. Fortune bay.
26 Bohémia, c. Coulbeaux, div. march. 88 passagers. St-Malo.
26 Casimir Perier, c. Sevestre, div. march. St-Malo.
27 Jacmel, c. Roulet, sel et div. march. 114 passagers. Granville.

ANNONCES.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les voyageurs que, par faveur spéciale, la compagnie l'a autorisé à délivrer les billets de passages, par ses steamers de la ligne de New-York, aux mêmes prix que ceux perçus en France.

Les billets coûteront désormais, à St-Pierre seulement:

Première classe:

400, 500, et 600 francs suivant les cabines. au lieu de 80, 100, et 120 dollars.

Deuxième classe:

300 francs au lieu de 60 dollars.

L'agent de la Cie G^e Transatlantique: Théodore CLÉMENT.

EN CHARGE

pour Bordeaux

GOELETTE CROISADE

capitaine DENIS.

Départ courant de la semaine prochaine.

S'adresser, pour fret et passages chez M. Théodore CLÉMENT.

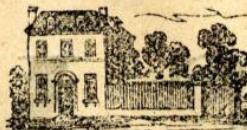
A VENDRE



Une maison à rez-de-chaussée comprenant huit pièces et deux magasins.

S'adresser à M. E. LARRALDE.

A VENDRE



Une maison à étage comprenant 4 appartements, cave, cour, et jardin. S'adresser à M. Léon Deschamps.

A LOUER présentement

Une maison à rez-de-chaussée située rue Bisson, comprenant:

6 appartements, grenier, cave, cour et jardin. S'adresser à M. Beauvois, propriétaire, rue Gervais.

REVUE NATIONALE

PE

L'INDUSTRIE FRANÇAISE ET COLONIALE

ABONNEMENTS :

Pays de l'Union postale, 1 an. 7 fr. 00
Pays hors l'Union postale, 1 an. 8 00

Pour les abonnements, s'adresser à M. A. Lemoine, rue Gervais, Saint-Pierre Miquelon.

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

PRIME GRATUITE A NOS ABONNÉS.

On raconte partout des faits extraordinaires: ici, c'est l'entraînement de la suggestion ou la vue à distance sans le secours des yeux; là, le compte-rendu officiel d'une opération chirurgicale faite sans douleur dans le somnambulisme ou de maladies réputées incurables guéries par le magnétisme. Nié hier encore, le MAGNÉTISME est affirmé aujourd'hui par les savants et tout le monde veut être renseigné sur la valeur.

Ne reculant devant aucun sacrifice quand il s'agit d'être agréable à nos lecteurs, nous voulons nous entendre avec le JOURNAL DU MAGNÉTISME, organe mensuel de la SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE, dont l'abonnement est de 7 fr. par an, pour que cet intéressant journal soit servi à titre de

PRIME ENTIÈREMENT GRATUITE

à tous nos abonnés nouveaux et à nos réabonnés, pendant la durée de leur abonnement.

Pour recevoir cette prime, en faire la demande à la LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME, 23 rue Saint-Merri, Paris, en y joignant sa quittance d'abonnement.

Propriétaire-Gérant, A. Lemoine.

Saint-Pierre. — Imp. A. Lemoine.



PHARMACIE

C.-V. LIORAT.

COFFRES A MÉDICAMENTS

M. Liorat fait un appel à MM. les armateurs en sollicitant la fourniture de leurs coffres à médicaments.

La composition en est faite avec des produits garantis purs et conforme à la circulaire ministérielle qui en donne la nomenclature.

Toutes les dispositions ont été prises pour en faire la livraison immédiate et éviter une perte de temps.

Les Produits sortent exclusivement de la Pharmacie Centrale de France garantis par elle, la seule ayant obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1889.

**Préparation scrupuleuse
des ordonnances de MM. les Médecins.**

**EMPLOI EXCLUSIF
DE PRODUITS GARANTIS CHIMIQUEMENT PURS**

Préparation selon le Codex

**Service irréprochable conforme à celui des meilleures
Pharmacies de France.**

PRIX MODÉRÉS.